Sujet : [INTERNET] TR : Projet d'un parc éolien sur la commune de Varzay-Rectificatif
De : Claudie Roy <roy.claudie@free.fr>
Date : 24/10/2019 18:14
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

----- Mail transféré -----
De: Claudie Roy <roy.claudie@free.fr>
À: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Envoyé: Thu, 24 Oct 2019 18:07:54 +0200 (CEST)
Objet: Projet d'un parc éolien sur la commune de Varzay

A l'attention de Monsieur Christian Lavalette

Monsieur

Je m'associe aux habitants de la commune de Varzay et de ses environs pour vous faire part des motifs de rejet du projet de parc éolien dans ce beau territoire de la Saintonge romane. Ils sont les suivants:
- Manque de communication du promoteur vis-à-vis de la population concernée
- Non prise en compte par le promoteur de l'avis défavorable des élus (rejet du projet par le conseil municipal de Varzay et désaccords, concernant ce projet, des maires des communes limitrophes) ainsi que non prise en compte du moratoire concernant l'éolien voté par le Département de la Charente Maritime
- Atteinte aux paysages de la Saintonge romane
- Zone peu venteuse qui nécessite l'implantation d'éoliennes géantes
- Impact négatif sur l'activité économique, notamment touristique, de la région et dévalorisation des biens immobiliers
- Risque d'impacts néfastes sur la santé des habitants vivant à proximité des éoliennes

En espérant que ces motifs de rejet de ce parc retiendront votre attention, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Claudie Roy
86200 Mouterre-Silly